



LOU PITCHOUN MADONENC

Février 2012

LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

Eau Potable

Le contrat d'affermage du service de distribution d'eau potable passé entre le SILCEN (communes de Châteauneuf-Villevieille, Contes, Blausasc et Berre-les-Alpes) et la société Ruas est arrivé à son terme le 31 décembre 2011.

Afin d'assurer la continuité du service, le syndicat a évalué les solutions qui s'offraient à lui pour la suite de la gestion de l'eau. De la sorte, une procédure de délégation de service public a été lancée ainsi que des études de passage en régie afin d'obtenir des éléments de comparaison. Ces derniers ont pris en compte la complexité des ouvrages à gérer, les moyens techniques à mettre en œuvre, les charges correspondantes et bien sûr le prix de l'eau.

La gestion a été également débattue au sein du Conseil Municipal de Châteauneuf-Villevieille. M. Bruno CAILLER, Mme Patricia DALBERA, M. Dominique POMPEI, M. Jean-Pierre VOLERY se sont prononcés pour un passage en régie, M. Jacques SAULAY, Mme Ghislaine BILLEREY, Mme Michèle MARI se sont abstenus, M. Edmond MARI, Mme Geneviève BACH, M. Paul ROCCHIETTA, M. Alex BECHIER, M. Stéphane CALMELS, M. Jacques LAUTUSSIER, Mme Anita BERNARD, M. Gérard DUNOIS ont préféré la Délégation du Service Public.

Prenant en compte les éléments techniques et financiers, le SILCEN a retenu la société SAUR dans le cadre d'une délégation de service public, à la place de la société RUAS-VEOLIA. Les communes de Châteauneuf-Villevieille, Blausasc, Berre-les-Alpes ont voté pour la Délégation de Service Public, Contes pour la régie.

Sur la base d'un cahier des charges et suite à de longues négociations, la société SAUR a proposé, entre autre, un abonnement de 35 € H.T/an et un prix de vente de l'eau de 0,765 €/m³. Le contrat a pris effet le 01/01/2012 pour une durée de 10 ans.

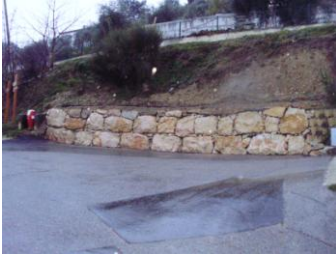
Les factures resteront semestrielles et seront établies sur la consommation réelle, sans estimation par avance.

Pour un volume d'eau consommé de 120 m³ par an la facture passera de 246,14 € H.T. à 241,22 € H.T soit une baisse de 2% par rapport à la situation actuelle. Il est toutefois à noter que l'augmentation de la T.V.A qui passe de 5,5% à 7% va occulter ce léger mouvement à la baisse.

Contact : Agence locale SAUR – 997, bis chemin rural N° 4 – La Roseyre – 06390 Contes.

Tél : 04.83.06.70.01

Aire de retournement du Brec



Le faible rayon de giration de l'aire de retournement du quartier du Brec n'était pas sans poser de problèmes, notamment pour accéder au poteau d'incendie ou lors de la collecte des ordures ménagères. Grâce à la bienveillance de M et Mme ROBERT, la configuration a été modifiée, avec l'édification d'un mur cyclopéen, ce qui facilite les manœuvres. Une rangée de lavandes agrémentent aujourd'hui les abords. Le stationnement reste interdit dans ce secteur.

Quartier les Tourettes



Les importants ruissellements qui font suite aux violents orages sont difficiles à gérer en raison du faible nombre d'exutoires naturels de la commune. Un programme de travaux de gestion des eaux pluviales, subventionné par la Région et le Département, a été mis en œuvre au quartier des Tourettes afin de limiter l'impact sur les propriétés. Une seconde tranche de travaux a été programmée.

Intercommunalité

A l'initiative du Préfet des Alpes-Maritimes, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale s'est réunie le 9 décembre 2011 afin d'adopter la nouvelle carte de l'intercommunalité des Alpes-Maritimes, conformément à la réforme de collectivités territoriales. Sur les 14 intercommunalités opérationnelles, seules 6 ont été conservées et étendues :

- Nice Métropole
- Communauté d'Agglomération de la Riviera Française
- Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis
- Communauté SCOT de l'Ouest
- Communauté de Communes Cians Var Vallées d'Azur
- Communauté des Communes du Pays des Paillons

La pérennisation de la Communauté de Communes des Pays des Paillons, qui va être enrichie par l'arrivée de la commune de Coaraze, résulte de la pertinence de son périmètre et de son projet de territoire acté par le SCOT approuvé en 2011.

Activités Agricoles

Les activités agricoles doivent être considérées comme un outil fondamental d'aménagement du territoire et de préservation de notre environnement.

De la sorte il convient de pérenniser les exploitations existantes et d'œuvrer pour faciliter l'implantation de nouveaux agriculteurs pour lutter contre la déprise agricole.

Dans ce cadre, suite à la décision du Conseil Municipal, le Maire a signé deux actes importants.

Le premier concerne un droit de parcours pastoral sur les terrains communaux situés dans le secteur de Terre-forte, Barre du Midi et du Mont-Macaron. Le troupeau d'ovins permettra d'entretenir les espaces qui se sont progressivement refermés et embroussaillés.

Le second permet l'installation d'un agriculteur sur des parcelles récemment acquises par la commune aux Melières et au Touron sur lesquelles seront développés du maraîchage « bio » et de l'apiculture.

Pillage des euphorbes



Le long combat mené contre le pillage de l'euphorbe épineuse sur notre commune s'est étoffé. Les derniers contrevenants à l'arrêté préfectoral de 2010 ont été condamnés en audience correctionnelle à un mois de prison avec sursis et à la saisie du véhicule. Les élus de Châteauneuf-Villevieille ont saisi la préfecture pour développer dans la province de Ligurie et dans les consulats une information sur les risques encourus dans les Alpes-Maritimes suite à l'arrachage de cette espèce végétale

importante pour notre écosystème. Des panneaux bilingues ont été implantés dans les secteurs stratégiques de la commune afin de relayer l'information. Il est important de souligner la part prépondérante prise par la population (promeneurs, chasseurs...) dans l'évolution positive de ce dossier.



Des artistes bénévoles à l'œuvre



A l'initiative de Koba, mosaïste, un atelier d'enfants s'est tenu avec comme objectif la création d'un panneau signalétique en mosaïque destiné à orner l'entrée de la Mairie. Ce dernier résulte d'une œuvre collective de nombreux enfants du village qui se sont ainsi initiés à l'art des tesselles posées à l'ancienne sous les conseils avisés et attentionnés de leur professeur.



L'une des deux charrettes qui ornent la cour de l'hôtel de ville, suite au don effectué par M et Mme Pierre VISSIAN, présentent de graves risques de vieillissement et d'usure. Fort de ses compétences en sa qualité d'ébéniste d'art de formation, M. Pierre MORAND s'est donné comme objectif de restaurer cet antique et magnifique objet du passé. La tâche qui nécessite de très nombreuses heures de travail en raison notamment de la complexité de galbes « fait-main » est en cours d'achèvement.

M. Pierre MORAND est efficacement aidé dans son minutieux travail par M.

Alain MARI.

Un grand merci à ces artistes riches de leur savoir-faire qui donnent de leur temps pour l'embellissement de notre cadre de vie.



Information sur les risques naturels et technologiques majeurs

L'article 6 de l'arrêté préfectoral du 3 février 2006 et l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 25 mai 2011 relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs dans le département des Alpes-Maritimes, sont complétés par :
« Tous les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs dans le département des Alpes-Maritimes sont accessibles sur le site Internet www.ia106.fr »

Emploi

La Communauté de Communes du Pays des Paillons, service collecte des déchets, recherche un chauffeur poids-lourds polyvalent. Permis C + FIMO/FCOS 35h hebdomadaires.

Expérience souhaitée en conduite de benne de collecte des ordures ménagères.

Salaire indicatif : 1600 € brut mensuel (primes incluses).

Contact : M. Frederic DANIELE

Responsable gestion des déchets

Communauté de Communes du Pays des Paillons

53, chemin Miaglia – 06390 Contes

Tél : 04.92.00.75.81 / Fax : 04.93.54.91.61

L'armée de l'air a lancé une nouvelle campagne de recrutement de plus de 2000 jeunes dans diverses spécialités (pilote, mécanicien, fusilier, commando, informaticien, maître-chien, pompier...)

50 métiers sont proposés à des jeunes hommes et femmes de nationalité française de moins de 30 ans titulaires d'un niveau de 3^{ème} à Bac +5.

Formation BAFA

Vous pouvez encore déposer votre candidature à la formation 2012 organisée par la Communauté de Communes du Pays des Paillons, au BAFA – Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs.

Vous devez avoir 17 ans révolus au 21 avril 2012.

Faites parvenir un curriculum vitae et une lettre de motivation comprenant vos coordonnées postales et téléphoniques ainsi que votre date de naissance le plus rapidement possible à :

Service Enfance-Jeunesse

Communauté de Communes du Pays des Paillons – 53, chemin Miaglia - 06390 Contes

Vous pouvez aussi le déposer de 9h à 12h et de 13h30 à 17h à l'accueil de la Communauté de Communes du lundi au vendredi avant le 31 à 17h.

Toute les informations sur : <http://www.bafa-bafd.net/>

Activités

M. Dominique SIMONUCCI carrossier-peintre indépendant est à votre service.

26 ans d'expérience finitions soignées toutes marques.

Devis à domicile après 19h y compris le samedi.

Tél: 06.17.63.57.37 domi.nucci@wanadoo.fr

Testa Gamba

Testa Gamba propose depuis début janvier 2012 des cours de danses de salon qui ont lieu le vendredi soir de 20h30 à 22h00 dans la salle du troubadour.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître sur le site de Testa-Gamba:

<http://www.testagamba.sitew.com>

Aller sur page d'accueil et sur contacts ou par téléphone au 04.93.79.46.55

Comité des Fêtes

Soirée initiation –spectacle « BeatBox Madonenc »

Petits ou grands, jeunes et moins jeunes (à partir de 12 ans) venez vous initier ou faire partager et mêler vos talents en BeatBox, avec des participants confirmés, le samedi 25 février 2012 dans la salle du Troubadour à Châteauneuf-Villevieille à partir de 18h30.

Soirée gratuite et conviviale pour le plaisir de tout le monde.

Une buvette sera mise à votre disposition (hot-dog et boissons fraîches..).

Signaler votre présence au moins 3 jours avant (si possible) en réservant auprès de la mairie au 04.93.79.03.65.

Calendrier prévisionnel des Manifestations 2012

- 25 Février : Comité des Fêtes soirée B.BOX
- 03 Mars : Testa Gamba soirée dansante
- 11 Mars : Chasseurs repas annuel
- 23 et 24 Mars : Testa Gamba Printemps des Poètes
- 24 Mars : Testa Gamba rencontre multi-chorales
- 31 Mars : Casternou en Festa Carnaval du Printemps
- 14 Avril : Testa Gamba soirée Country
- 05 Mai : Festival de l'humour
- 27 Mai : Casternou en Festa les métiers d'Antan
- 8,9,10 Juin : Testa Gamba festival de théâtre
- 16,17 Juin : Casternou en Festa « Festin des cerises »
- 23 Juin : A.P.E Loto
- 30 Juin : Amicale des sapeurs-pompiers 40 ans du C.I.S
- 07 Juillet : Testa Gamba Ciné Concert
- 15,16,17,18 Août : Comité des fêtes « Fête patronale »
- 26 Août : APSR Brocante
- 09 Septembre : Testa Gamba les madonencs et l'art
- 30 Septembre : Li Bacheli « Fête du pain »
- 17 Novembre : Pichin Pantail « soirée Beaujolais »
- 7,8,9 décembre : Téléthon
- 16 décembre : salon du livre
- 22 décembre : arrivée du Père Noël

Etat-Civil



Mariages :

Christophe BLANC et Elodie ELLUL, le 02 juillet 2011
Emmanuel MATHIEU et Milana BATOUKAEVA, le 09 juillet 2011
Thomas CHABAUD et Myrtille MICHEL, 06 août 2011
Laurent COCCO et Dalila RAYNAL, le 19 août 2011
André HÖFLIGER et Elisabeth MULLER, le 08 octobre 2011
Toutes nos félicitations aux heureux mariés



Naissances :

Loÿs MADONNA, le 03 juin 2011
Nolann BILLEREY, le 10 juin 2011
Marco BAILET, le 12 juillet 2011
Noé DIEBOLT, le 03 août 2011
Lucas CALMELS, le 04 août 2011
Nino REVELLO, le 27 août 2011
Benjamin DEMAIN, le 13 novembre 2011
Laure VETRAL, le 29 décembre 2011
Sincères félicitations aux parents !

Décès :

Alexandre DINI, le 15 mai 2011
Mireille ROGER Veuve TASSANO, le 28 mai 2011
Marius BOUCHET, le 12 juillet 2011
Odette REBUFFO, le 07 août 2011
Alice CONTELLY Veuve POMPEI, le 26 août 2011
Marcel GUIGONIS, le 06 septembre 2011
Madeleine DALBERA Veuve PASQUINELLI , le 13 octobre 2011
Paule PORTANOVA Veuve DELLA PIETRA, le 17 octobre 2011
Tersile VALDAMBRINI, le 11 novembre 2011
Robert PELLEGRINO, le 12 décembre 2011
Geneviève MASSENA Veuve FORMENTO, le 28 décembre 2011
Simonne FRANCO Veuve PIOLLET, le 05 janvier 2012
Antonia MASSIERA, 14 janvier 2012
Olivier MARI, le 12 janvier 2012

Nos sincères condoléances aux proches éprouvés par ces disparitions.